



Comment recuperer le montant d une reconnaissance de dette

Par **reivax95**, le **05/02/2012** à **03:05**

Bonjour,

j ai rencontre une femme il y a 3 ans et demi dans un bar... on a sympathise et est devenus copains voire un peu + en derapage... puis une sorte d entraide du genre je lui monte ou remet en etat des meubles et quand elle passe chez moi elle s occupe de trucs genre menage... ensuite comme nous etions tous les 2 fumeurs, je lui ai prete du fric pour acheter du tabac au lux... puis comme un con j ai profite des soldes d ete pour lui payer de nouveaux meubles ou plutot une partie avec le fric qui me restait... puis m a fait sortir et casse toi pauv' con... j ai quand meme eu le temps de lui faire signer une reconnaissance de dette soit un montant total de 580 euros a recuperer depuis juillet et rien depuis... j ai egalement comme preuve un sms sur mon portable indiquant qu elle commencerait a me rembourser comme elle pourrait a partir de septembre... rien... je viens de lui envoyer un sms demandant de s activer un peu... elle touche l a.a.h versee par la caf et a un casier judiciaire a interpol pour trafic d armes et drogues dures... que faire d'autre...

Par **chaber**, le **05/02/2012** à **07:25**

bonjour

la reconnaissance de dettes a-t-elle été rédigée comme ci-dessous

Je soussigné(e) (précisez le nom et le prénom), domicilié(e) (précisez l'adresse), reconnais

devoir à (précisez le nom et le prénom), domicilié(e) (précisez l'adresse), la somme de (précisez le montant en toutes lettres et en chiffres), montant du prêt qu'il (elle) m'a consenti par la remise du chèque n° (précisez), tiré sur la banque (précisez) et daté du (précisez).

Je m'engage à lui rembourser cette somme, au plus tard le (précisez la date), majorée d'un taux d'intérêts de (précisez).

Ou

Je m'engage à lui rembourser cette somme en ... fois soit :

- un versement de ... euros le (précisez la date) ;
- un versement de ... euros le (précisez la date) ;
- ...

Fait à (précisez la ville),

Le (précisez la date).

Signature

Par **amajuris**, le **05/02/2012** à **11:14**

bjr,

vous aurez du mal à récupérer votre argent.

les sms ne valent rien sur le plan juridique.

en l'absence de remboursement soit vous entamez une procédure devant un tribunal, soit vous laissez tomber et vous passez à autre chose.

cdt

Par **reivax95**, le **05/02/2012** à **13:58**

effectivement le modele utilise ressemble a celui presente ci dessus... la seule difference est que j avais note qu il n y aurait pas d interet porte a la somme mais egalement que ce montant me serait restitue dans un delai non convenu mais considere comme raisonnable... pour info j ai balance un sms hier et rien...

Par **pat76**, le **05/02/2012** à **17:35**

Bonjour

Vous lui envoyez une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle vous lui demandez de vous rembourser le prêt de 580 euros qu'elle a reconnu avoir reçu en signant une reconnaissance de dette.

Vous lui précisez que faute d'avoir été remboursé dans les 15 jours au plus tard à la réception de votre lettre, vous l'assignerez devant la juridiction compétente pour faire valoir vos droits.

Vous indiquez que vous serez alors en droit de lui réclamer des dommages et intérêts.

Vous garderez une copie de la lettre.

Par **reivax95**, le **05/02/2012** à **22:37**

j y avais pas pense... c est pas bete mais bon ca ferait pas peur a un gosse de 2 ans mais bon alors a une ex dealeuse de cocaine et co...